

<http://www.snetap-fsu.fr/Livre-noir-l-action-continue.html>



Livre noir : l'action continue

- Nos Actions - Archives - 2004-05 - Archives -

Date de mise en ligne : lundi 24 janvier 2005

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Comme le [CSN](#) des 12 et 13 janvier 2005 l'a confirmé, l'action du livre noir de l'Enseignement Agricole Public doit se poursuivre et s'amplifier.

Il s'agit dans un premier temps de contraindre la [DGER](#) à donner aux [SRFD](#) et aux Chefs d'Établissement l'assurance que tous les engagements actés et validés lors des réunions de travail des 14 et 17 décembre 2004 sont ou seront très rapidement honorés par l'octroi de moyens complémentaires spécifiques.

Nous savons en effet que, si des instructions avaient bien été transmises par la DGER aux chefs de SRFD pour que les carences établies soient corrigées dès la rentrée du 3 janvier, aucune précision en revanche et encore moins, aucun engagement, n'avait été fournis quant à l'attribution de moyens nouveaux.

Cette absence de garanties sur la question des moyens conduisait les SRFD et les proviseurs à « jouer la montre », ce que le SNETAP-[FSU](#) ne pouvait accepter.

Le Secrétariat Général est intervenu sur ce point auprès du Cabinet de N. Forissier en début de semaine dernière et a insisté pour que les engagements pris soient bien tenus.

Faisant suite à cette intervention, des instructions sont parvenues aux SRFD le vendredi 21 janvier garantissant l'attribution des moyens nécessaires à la correction des dysfonctionnement actés le 17/12.

Rien maintenant ne fait plus obstacle à la mise en oeuvre des enseignements obligatoires et des dédoublements dans les établissements. Les sections doivent donc s'assurer de cette mise en oeuvre et nous le faire savoir.

La réunion de travail du 19 janvier qui devait ouvrir la deuxième étape de la négociation en précisant notamment son périmètre est reportée au 1er février (grève SNCF).

Lors du CSN, nous avons établi ce qui constituera le champs de la négociation pour la délégation du SNETAP :

1. poursuite de l'expertise sur les 3 points traités lors des 14 et 17/12
2. expertise sur :
 - le 1/3 temps [ESC](#)
 - horaires UNSS
 - heures de soutien et mise à niveau
 - décharges réglementaires (labo, coordonateur...)
 - minoration de service (¼ heures TS...)
3. expertise sur :
 - les assistants d'éducation (« informatique » : généralisation des mesures adoptées en Pays de Loire)
 - postes d'ATOS : nombre d'[ETP](#) sur budget ; nombre de postes vides ; différentiel entre la dotation d'objectif et le nombre de postes vides

Ces différents points seront donc transmis à la DGER et au Cabinet avant le 1/02. La délégation du SNETAP demandera à la DGER de travailler sur ces points dès cette réunion.

Quel travail syndical ?

1. Procéder à la vérification des modifications qui devaient être engagées dès le 3/01/2005
2. Dans la mesure où nous reprendrons les négociations sur les 3 premiers points, toutes les observations et argumentaires susceptibles de « gagner » de nouvelles heures sont attendus...

ATTENTION : fournir des éléments tangibles, précis et chiffrés

1. Nous souhaitons produire un complément au livre noir du 25/11 à partir de toutes les informations qui nous sont parvenues depuis le 25/11 et surtout en intégrant les informations des sections et [régions](#) qui ne se sont pas encore manifestés.
2. S'il n'est pas déjà engagé, le diagnostic syndical doit porter maintenant sur les points qui constitueront le nouveau périmètre d'expertise et tout particulièrement sur la situation des personnels ATOS.

Chaque Secrétaire de Section est invité à procéder au travail d'expertise locale et doit bien comprendre la nécessité d'être très précis dans le diagnostic (ex : il ne suffit pas de dire « il manque des heures de soutien pour les [BTS](#) », il faut quantifier le nombre d'heures qui manquent dans combien de classes...)

Chaque Secrétaire Régional est invité à réunir dans les prochaines semaines un CSR qui doit permettre entre autres choses, de dresser un bilan régional du livre noir.

Ce bilan régional doit trouver un écho auprès des coordinations académiques de la FSU qui ne manqueront pas d'apprécier le travail réalisé par le SNETAP.